

# VITICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n°13  
Mardi 19 juin 2018

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur [www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)

## Faits marquants

**Mildiou** : la maladie progresse encore sur feuilles et sur grappes. Malgré les prévisions météo non favorables au mildiou, **être très vigilant en cas de rosée et brouillard.**

**Grêle** : le 12 juin sur Richerenches, Vinsobres, Suze-La-Rousse, Tulette avec des dégâts de 10 à 100%.

**Flavescence dorée** : l'arrêté préfectoral concernant les dates de traitements obligatoires est en ligne sur les sites habituels.

## Stades phénologiques :

Photos : CA84



(nouaison)



baies 2-3 mm



baies 5-6 mm



fermeture

### Grenache

Secteur 0 (ultra précoce) : stade baies 6-7 mm à 10-12 mm, stade baies 8-9 mm majoritaire.

Secteur I (très précoce) : stade baies 4-5 mm à 10-12 mm, stade baies 7-9 mm majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade baies 2-3 mm à 10-12 mm, stade baies 6-7 mm majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade nouaison à baies 8-9 mm, stade baies 3-6 mm majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade nouaison à baies 6-7 mm, stade 3-4 mm majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade nouaison à baie de 2-3 mm.

### Muscat de Hambourg

Secteur II : stade baies 7-10 mm.

Secteur III : stade baies 5-6 mm.

Secteur IV : stade baies 4-5 mm.

Secteur V : stade baies 2-3 mm.

Carte de précocité : [http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10\\_classe2.html](http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html)

## Mildiou

**Éléments de biologie** (Cf bulletin n°2)

### Mildiou sur feuilles



Photo CIRAME

### Mildiou sur grappes

#### **Rot gris :**

Les boutons floraux et jeunes baies (jusqu'au stade 2-3 mm) se couvrent d'efflorescences blanches : c'est le "Rot gris".



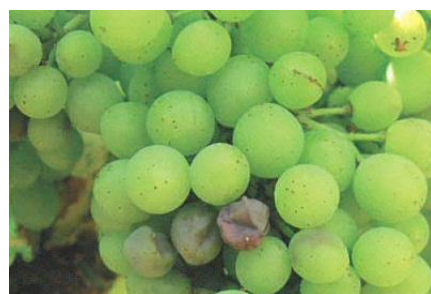
Photo CA13

**Rot brun :** l'envahissement des baies par le mycélium se fait exclusivement par l'intermédiaire du pédoncule. Les baies ainsi atteintes brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ». Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu du départ des nécroses.

Le rot brun peut se confondre avec des coups de soleil. Ces derniers se remarquent toutefois toujours du même côté des baies et les pédoncules ne sont pas affectés.

La fin de sensibilité des baies au rot brun est atteinte quand la baie est vévée.

(extrait du "Guide des Vignobles Rhône Méditerranée")



## **Mesures prophylactiques**

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de la maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitants les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

## Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

### Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations généralisées le 12 juin, avec des niveaux de contamination très forts à exceptionnels (modèle Milstop). Des contaminations secondaires (repiquages) sont indiquées par le modèle Milstop du 12 au 17 juin.

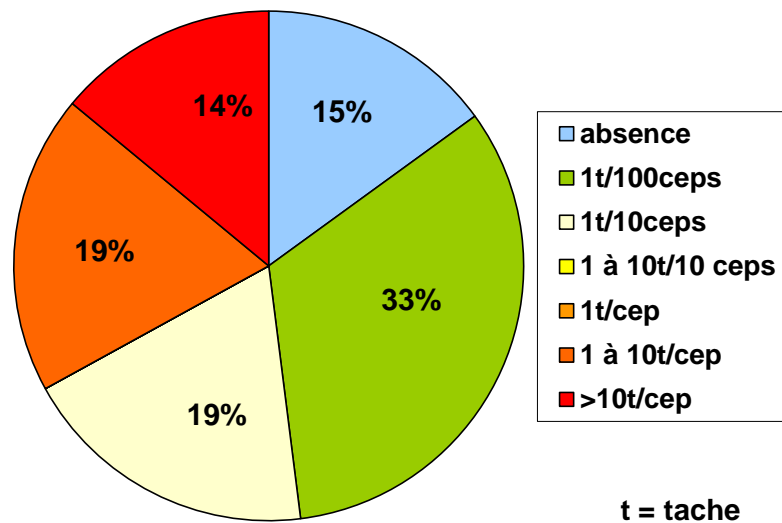
Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle potentiel système sont en hausse de 3 à 4 points. Les symptômes issus de ces nouvelles contaminations devraient être visibles du 22 au 29 juin.

### Observations

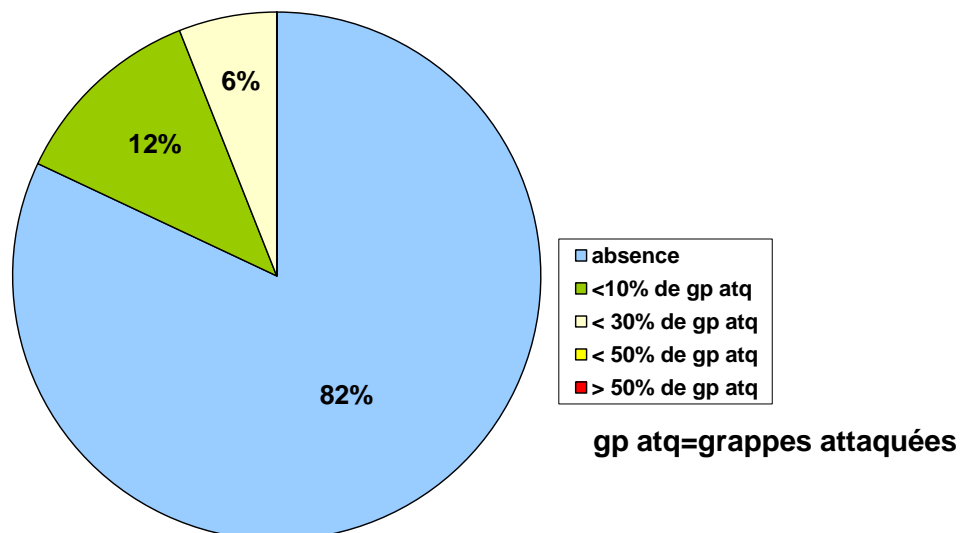
Progression de la maladie sur feuilles et grappes.

Sur 21 parcelles observées du 13 au 19 juin, 18 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 3 parcelles des symptômes sur grappes.

#### Sur feuilles



#### Sur grappes



**Estimation du risque** : attention aux rosées ou brouillards. Risque fort en cas de pluie sur les rares parcelles sans symptôme, très fort à exceptionnel en cas de pluies sur les parcelles avec symptômes.

## Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

### Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations localisées le 12 juin, avec des niveaux de contamination très forts à exceptionnels (modèle Milstop). Des contaminations secondaires (repiquages) sont indiquées par le modèle Milstop du 12 au 17 juin.

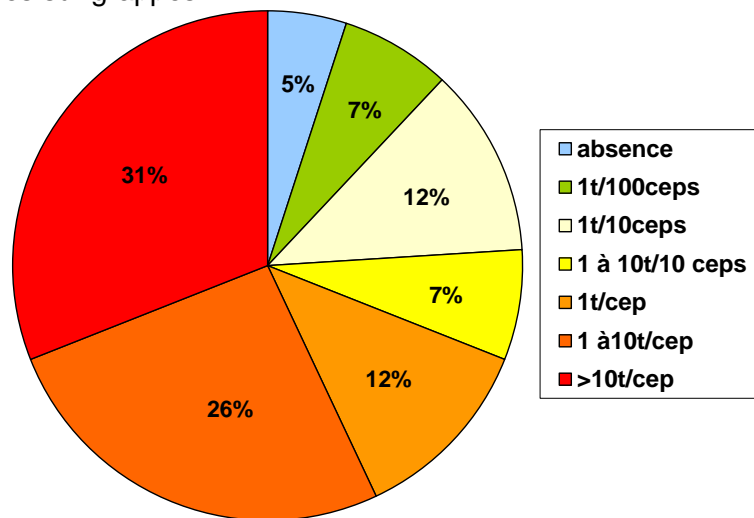
Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle potentiel système sont en hausse de 2 à 4,5 points. Les symptômes issus de ces nouvelles contaminations devraient être visibles du 22 au 29 juin.

### Observations

Forte progression de la maladie sur feuilles et grappes.

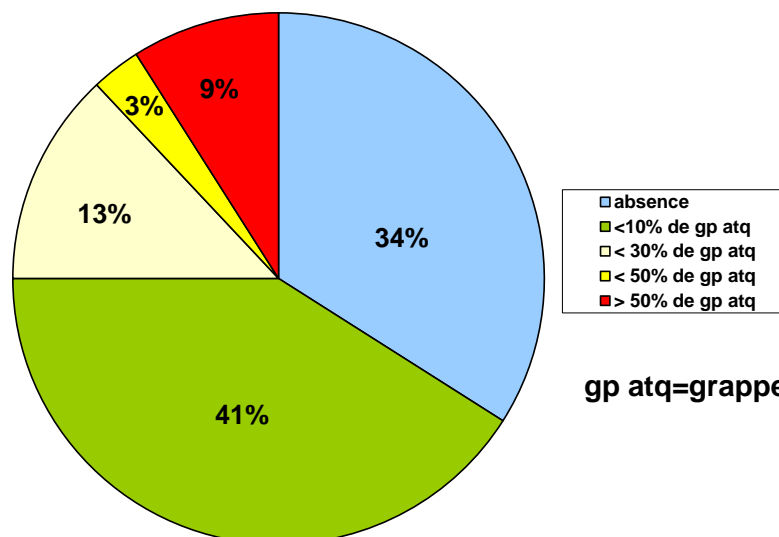
Sur 42 parcelles observées du 13 au 19 juin, 40 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 21 parcelles des symptômes sur grappes.

#### Sur feuilles



t = tache

#### Sur grappes



gp atq=grappes attaquées

**Estimation du risque** : attention aux rosées ou brouillards. Risque fort en cas de pluie sur les rares parcelles sans symptôme, très fort à exceptionnel en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

## Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

### Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations très localisées le 12 juin, avec des niveaux de contamination très forts à exceptionnels (modèle Milstop). Des contaminations secondaires (repiquages) sont indiquées par le modèle Milstop du 13 au 16 juin.

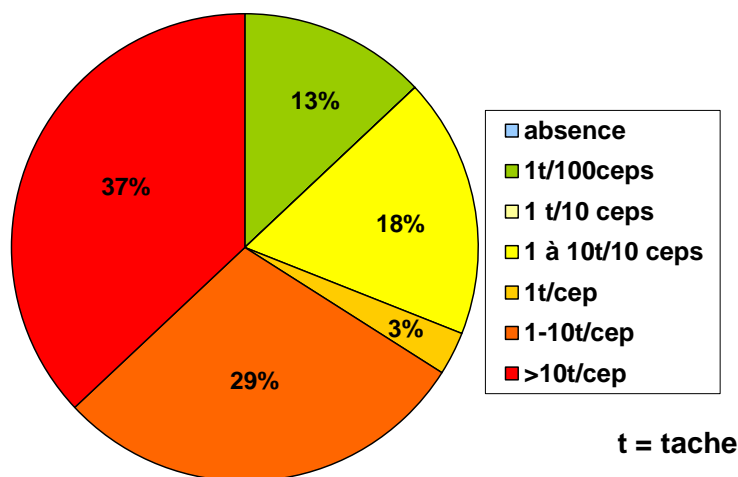
Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle potentiel système sont en hausse de 1 à 4 points. Les symptômes issus de ces nouvelles contaminations devraient être visibles du 22 au 29 juin.

### Observations

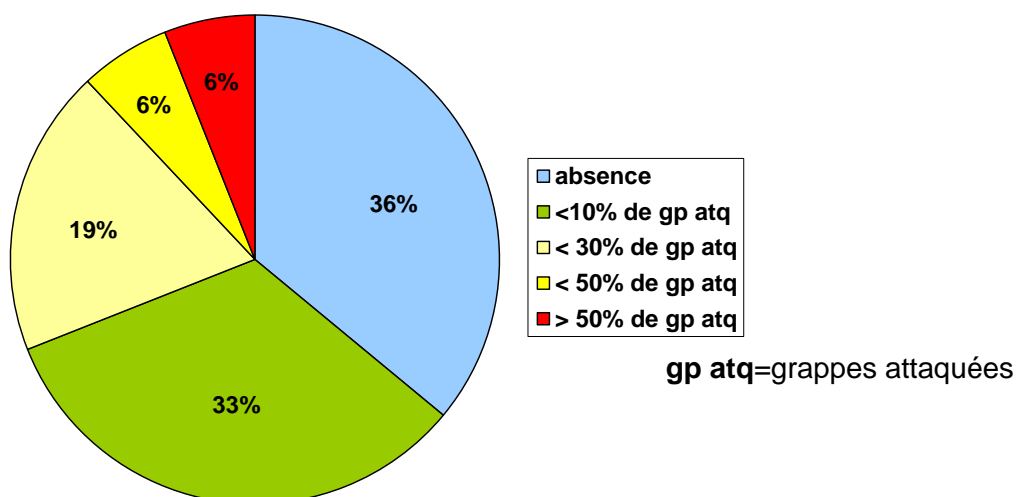
Forte progression de la maladie sur feuilles et grappes.

Sur 40 parcelles observées du 13 au 19 juin, toutes les parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 24 parcelles des symptômes sur grappes.

#### Sur feuilles



#### Sur grappes



**Estimation du risque** : attention aux rosées ou brouillards. Risque fort en cas de pluie sur les très rares parcelles sans symptôme, très fort à exceptionnel en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

## Territoire Provence

### Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations très localisées le 13 juin avec des niveaux de contamination très forts. Des contaminations secondaires (repiquages) sont indiquées localement par le modèle Milstop du 12 au 17 juin.

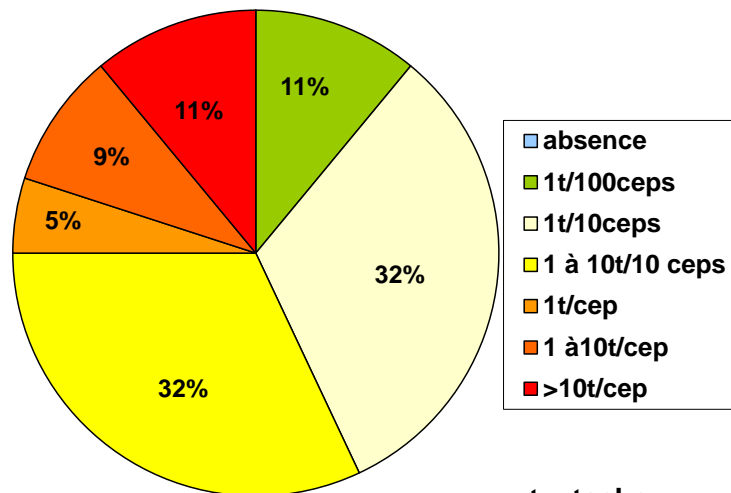
Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en hausse de 1 à 4 points. Les symptômes issus de ces nouvelles contaminations devraient être visibles du 22 au 29 juin.

### Observations

Forte progression de la maladie sur feuilles et grappes.

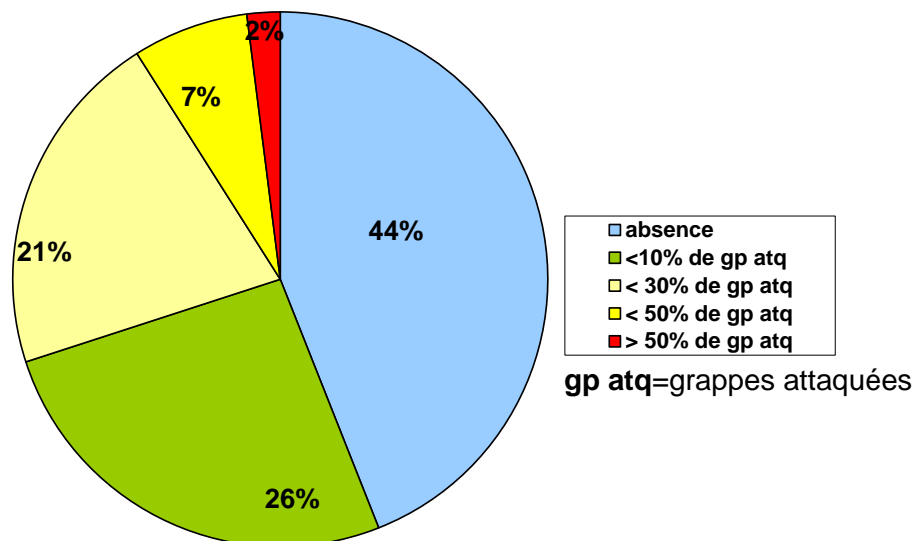
Sur 44 parcelles observées du 13 au 19 juin, toutes les parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 24 parcelles des symptômes sur grappes.

#### Sur feuilles



t = tache

#### Sur grappes



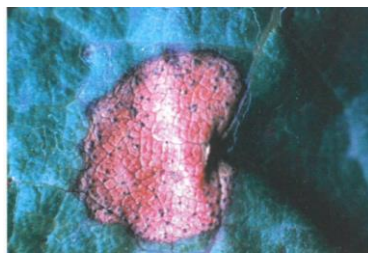
gp atq=grappes attaquées

**Estimation du risque** : attention aux rosées ou brouillards. Risque fort en cas de pluie sur les très rares parcelles sans symptôme, très fort à exceptionnel en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

## Black Rot :

### Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée



Tache sur feuille avec pycnides (pustules noires caractéristiques de cette maladie).

### Analyse du risque

Les pluies localisées du 12 juin ont pu provoquer une contamination dont les symptômes pourraient être visibles à partir du 25 juin.

### Observations

Très peu d'évolution.

Sur 112 parcelles observées du 13 au 19 juin, 4 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 1 parcelle présente des symptômes sur grappes.

**Estimation du risque :** très fort sur les parcelles avec symptômes et sur les parcelles historiquement sensibles en cas de pluie, faible à moyen dans les autres cas.

**NB :** période de sensibilité maximale du stade nouaison à fermeture de la grappe.



Rechercher les symptômes issus des contaminations de début juin.

## Oïdium

### Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Oïdium sur feuilles :



oïdium sur grappes



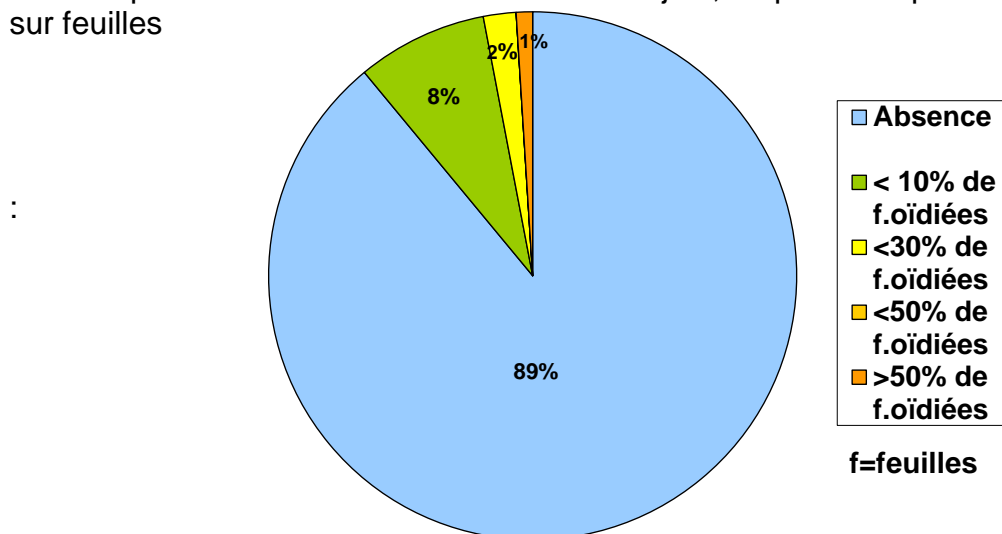
Photos CA83

### Observations :

Sur 128 parcelles observées 13 au 19 juin, 13 parcelles présentent des symptômes sur grappes.

### Bilan oïdium sur feuilles

Sur 144 parcelles observées du 28 mai au 19 juin, 16 parcelles présentent des symptômes sur feuilles



Estimation du risque : fort sur tous les secteurs de précocité.

## Vers de la grappe : deuxième génération

**Éléments de biologie** (Cf bulletin n°4)

### **Observations :**

La modélisation ACTIV prévoit les premières larves à partir du 18/19 juin en secteur III, du 20/23 juin en secteur IV, du 25 juin en secteur V Les premières larves L3 sont prévues le 20/22 juin en secteur I, 23/24 juin en secteur II, 27/28 juin en secteur III.

Estimation du risque : faible à nul, très localement fort.

## Flavescence dorée : (maladie de quarantaine)

**Éléments de biologie** : Cf bulletin n°10



Adulte



larves de Scaphoideus titanus



Les bulletins réglementaires du SRAL et les cartes correspondantes sont en ligne sur les sites habituels :

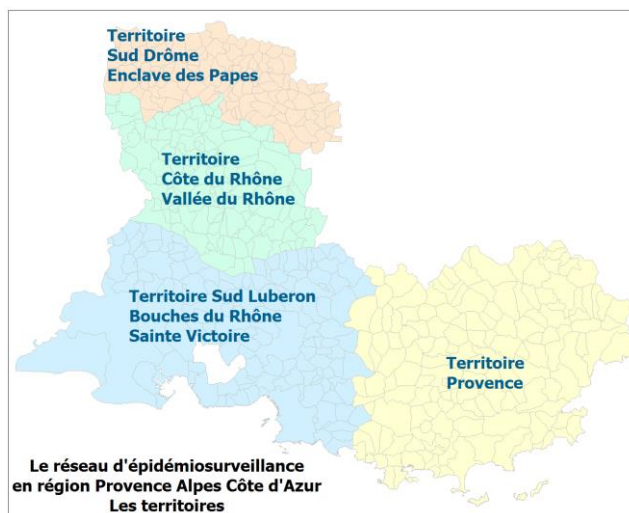
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree>  
[http://www.agrometeo.fr/bsv/20180525\\_Communique1-sud-drome\\_cle08a67c.pdf](http://www.agrometeo.fr/bsv/20180525_Communique1-sud-drome_cle08a67c.pdf)  
[http://www.agrometeo.fr/bsv/CommuniqueTechniqueReglementaire-sud-dr%C3%B4me-2couleur\\_vuGCA.pdf](http://www.agrometeo.fr/bsv/CommuniqueTechniqueReglementaire-sud-dr%C3%B4me-2couleur_vuGCA.pdf)  
<http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



## Information

La liste des produits de biocontrôle homologués en viticulture est en ligne sur le site :  
[http://www.agrometeo.fr/bsv/fichebiocontrolevigne\\_mai\\_2018.pdf](http://www.agrometeo.fr/bsv/fichebiocontrolevigne_mai_2018.pdf)

Les territoires



### **Les abeilles butinent, protégeons les !** ***Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires***

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

**LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :**

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

**COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Marie-Véronique Blanc, Claire Fersing, (CA84), Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*